

ces églises et a continué à Saint-Antoine les travaux commencés par M. l'abbé Gordière ; il a doté cette église de plusieurs verrières. Musicien de talent, M. de Maindreville a composé un grand nombre de morceaux destinés à l'enseignement des Ecoles.

M. de Villeplaine semblait plutôt un sportsman accompli et un grand chasseur qu'un érudit ; c'était cependant un lettré, dans le sens ancien du mot, se tenant au courant de toutes les publications nouvelles et s'il n'a pas pris une part active aux travaux de la Société, il ne cessait pas cependant de s'y intéresser.

M. l'abbé Pécheur, ancien curé de Crouy, décédé à Oulchy-le-Château, à 84 ans, avait consacré plus de cinquante ans de sa vie à des travaux historiques sur le département de l'Aisne. En tête figurent ses Annales du diocèse de Soissons, en 10 volumes, ouvrage rempli de renseignements historiques sur Compiègne, l'Histoire de Guise, etc.

M. Frédéric Moreau était l'instigateur des fouilles exécutées dans l'Aisne à Caranda et dans de nombreuses localités des environs de Fère-en-Tardenois. La Société lui doit la belle collection des Albums Caranda publiés sous sa direction pendant plus de vingt ans. Appelé depuis longtemps le doyen des archéologues de France, M. Moreau est mort à Paris, âgé de cent ans.

M. l'abbé Gallois lit un intéressant travail sur Marest-sur-Matz pendant la Révolution, rédigé d'après des documents officiels contemporains.

Après avoir rappelé au début une phrase de M. Aulard disant, au dernier Congrès des Sociétés savantes, que, dans des milliers de communes, les choses se passèrent normalement, paisiblement, et que cependant l'histoire de la vie normale de ces communes a un intérêt considérable pour l'histoire géné-

rale de la Révolution, M. Gallois se demande si, résister par force d'inertie, éluder l'application des lois révolutionnaires en feignant de s'y soumettre, vivre dans des transes perpétuelles, peut passer pour vie normale, et il donne comme exemple ce qui s'est passé à Marest-sur-Matz de 1791 à l'avènement de Napoléon I<sup>er</sup>.

Il est difficile de rendre compte du travail de M. l'abbé Gallois qui est surtout une analyse avec citations presque textuelles des registres municipaux.

Pour le résumer en quelques phrases, nous dirons que la commune de Marest, qui ne comptait alors qu'un peu moins de 300 habitants, semble se faire petite pour passer inaperçue, mais que quand ses intérêts sont en jeu, elle les défend pied à pied et réussit à les sauvegarder.

Elle traversa sans encombre la Révolution, discutant les contributions qu'on voulait lui imposer, mais ne marchandant pas lorsqu'il s'agissait d'envoyer à la frontière ses enfants auxquels elle offrait un secours généreux ; économisant par une combinaison ingénieuse le traitement d'un garde-champêtre, en faisant faire le service par les membres du corps municipal et du comité de surveillance ; vendant le mobilier de l'église à la veille des réquisitions, et mettant souvent en pratique les procédés d'André Dumont en couvrant de gros registres d'écriture, y transcrivant même les titres des lois qui arrivaient chaque semaine jusqu'au jour où leur nombre effraya le greffier et lui fit adopter une formule aussi uniforme qu'incomplète.

Le chapitre de la constitution de la garde nationale mériterait une mention spéciale, ce corps ne comprenait pas cinquante hommes, mais il avait un capitaine, un lieutenant, deux sous-lieutenants, deux sergents et quatre caporaux.